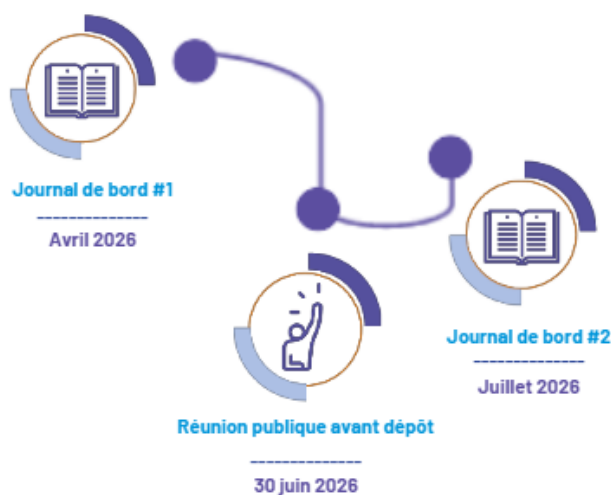


# LES MODALITES DE CONCERTATION CONTINUE



Circ® souhaite maintenir le lien et les échanges avec le public jusqu'au dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en Préfecture.



Le dispositif repose sur :

- **Le maintien du site internet jusqu'à l'ouverture de la consultation publique :**  
[www.circadian-concertation.fr](http://www.circadian-concertation.fr)
  - Objectifs :
    - Informer sur les évolutions et les actualités du projet
    - Publier les conclusions des études
  - Modalités : mises à jour périodiques et formulaire de contact pour répondre aux questions éventuelles
  - Public visé : grand public
  - Calendrier : en continu

- **La diffusion du journal de bord du projet**
  - Objectifs :
    - Répondre aux questions du public
    - Partager les actualités de la concertation continue
    - Informer sur les évolutions du projet
  - Modalités
    - Document numérique disponible sur le site internet du projet
    - Document numérique envoyé par mail aux inscrits du site internet
  - Public visé : grand public
  - Calendrier :
    - Journal de bord #1 : avril 2026
    - Journal de bord #2 : juillet 2026
  
- L'organisation d'une réunion publique avant le dépôt du projet en Préfecture
  - Objectifs :
    - Présenter le projet finalisé avant son dépôt en Préfecture
    - Répondre aux dernières questions du public
  - Modalités :
    - Communication : affiche à destination des communes
    - Information sur le site internet de la concertation
    - Information dans la presse locale
    - Animation d'une réunion publique
  - Public visé : grand public
  - Calendrier : juin 2026

